

Executive Master Patrimoine Professionnel et Gestion Privée (EMPPGP) - Titre RNCP Niveau 7

Niveau : Expert

Durée : 22,0 jour(s) soit 307,0 heure(s)

PUBLIC

- Gestionnaire de patrimoine confirmé, directeur du développement, directeur de réseau...

NIVEAU DE FORMATION

Titre RNCP de niveau 7 (eq. BAC +5)

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Mettre en œuvre une approche globale patrimoine privé/patrimoine professionnel
- Déterminer des plans d'action concrets à destination des professionnels disposant d'un patrimoine privé et d'un patrimoine professionnel

PROGRAMME

FONDAMENTAUX

- Le régime primaire et le régime légal
- Les principaux régimes conventionnels
- L'impôt sur le revenu et sur la fortune immobilière (IR-IFI)
- L'environnement du chef d'entreprise
- La dimension patrimoniale du chef d'entreprise
- Les fondamentaux de la protection sociale
- Les régimes obligatoires de prévoyance
- Les solutions de prévoyance facultatives

- La transmission et cession d'entreprise
- L'indivision et le démembrement
- Les libéralités et la dévolution successorale

EXPERTISE

L'organisation du Patrimoine professionnel

- Structures de l'entreprise : Critères de choix
- Comptes et fiscalité de l'entreprise
- L'exercice d'une profession et régimes matrimoniaux
- Retraite protection sociale du dirigeant
- Protection Patrimoine Privé du chef d'entreprise
- Maîtrise des risques patrimoniaux par l'assurance
- Administration fiscale et Gestion de Patrimoine
- Immobilier d'entreprise et montages SCI
- Les Sociétés Civiles
- Les pactes d'actionnaires

La transmission du patrimoine professionnel

- L'évaluation du patrimoine professionnel
- La cession de fonds de commerce
- La cession de contrôle
- La transmission à titre gratuit préparée, le pacte Dutreil
- Le financement de la transmission
- Cas pratiques Transmission

Séminaires de synthèse

- Déontologie
- La dimension relationnelle de la Gestion Privée

- Cas pratiques de synthèse
- Localisation des biens et des personnes, réglementation communautaire des successions, conventions internationales (Luxembourg)
- Approche de la gestion de fortune à l'échelle internationale (Luxembourg)

Conférences

- Le divorce du chef d'entreprise
- Sociétés d'exploitation ; opportunités et menaces
- Retours d'expérience sur le pacte Dutreil
- IFI et le chef d'entreprise
- Présentation de la Cour de Justice de l'Union Européenne

ORGANISATION ET SUIVI DE LA FORMATION

Le programme de formation **Executive Master Patrimoine Professionnel et Gestion Privée (EMPPGP)** représente un volume horaire d'enseignement de **307 heures**.

Temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie FOAD.

Feuille d'émargement par demi journée signée par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie présentielle,

Modalité de suivi de la formation : Mixte (présentiel collectif + distanciel asynchrone)

MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN OEUVRE

Le diplôme est validé sous réserve que les conditions suivantes soient remplies :

- obtenir une note minimum de 10/20 à la moyenne générale ;
- ne pas obtenir une note éliminatoire inférieure à 5/20.

Toutes les notes se compensent.

Pour les candidats ajournés, une session de rattrapage est organisée sous la forme d'un grand oral dans les deux mois suivant la décision du jury. La note finale retenue à l'issue de la seconde session est celle obtenue au grand oral

VALIDATION DE LA FORMATION

Le diplôme est validé si le participant obtient une note au moins égal à 10/20.

En cas d'échec, une session de rattrapage est organisée pour le candidat.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Télécharger le dossier de candidature sur www.emppgp.fr

- Jury d'admission le 4 juillet 2023

Votre candidature doit contenir :

- Le dossier de candidature
- Un Curriculum Vitae
- Un justificatif des diplômes obtenus
- Une lettre de motivation

COÛT ET FINANCEMENT

TARIF 9 000€* - ÉLIGIBLE AU CPF

Quel que soit votre profil et votre situation professionnelle, il existe des solutions pour vous aider à financer votre formation.

JurisCampus met à votre disposition une équipe d'experts qui vous accompagne dans vos démarches de financement et vous aide à orienter au mieux vos demandes : profitez-en !

* hors frais de transport

PREREQUIS

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- Être titulaire d'un diplôme inscrit au RNCP Niveau 6 ou Niveau 7 dans la catégorie NSF 313 ou NSF 128
- Ou être titulaire d'un Master 1 en Droit, AES ou sciences de gestion délivré par une université, du DSCG ou du DEC
- Ou être titulaire d'un autre diplôme de niveau Maîtrise, jugé, par le comité de sélection, équivalent à l'un des diplômes cités précédemment
- Ou pouvoir attester, dans un domaine en lien avec la gestion de patrimoine, d'une expérience professionnelle jugée suffisante par le comité de sélection

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pour mieux s'adapter aux contraintes professionnelles, cette formation s'appuie sur une organisation pédagogique mixte c'est-à-dire alliant formation à distance par internet et regroupements physiques :

- 150 heures d'enseignements sont dispensées à distance sur une plate-forme pédagogique en ligne. Les cours, délivrés chaque semaine, sont accompagnés d'exercices d'entraînement et d'outils de communications avec l'équipe pédagogique ;
- 157 heures sont des regroupements physiques. Ils sont l'occasion de mettre en pratique les connaissances acquises à distance. Le diplôme comporte quatre sessions de cinq journées présentiels de haut niveau, complétées par quatre conférences. Les deux dernières journées se déroulent au Luxembourg.